



TREIZIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Autres questions financières**a) Dispositions financières concernant une réunion d'experts sur les normes du travail pour le secteur de la pêche**

1. A sa 284^e session (juin 2002), le Conseil d'administration, lorsqu'il a approuvé le programme des réunions pour le reste de 2002 et pour 2003, a décidé de convoquer une réunion d'experts sur les normes du travail dans le secteur de la pêche, d'une durée de trois jours, devant se tenir à Genève du 2 au 4 septembre 2003¹. Aucune décision n'a été prise quant à la composition de la réunion. Le Directeur général propose à la présente session du Conseil d'administration que la réunion regroupe 24 experts (huit experts gouvernementaux, huit experts employeurs, huit experts travailleurs).
2. Aucun crédit n'est prévu dans le programme et budget 2002-03 pour cette réunion et, si le Conseil d'administration approuve la composition proposée, des dispositions financières devront être prises. Le coût de la réunion est estimé à environ 85 000 dollars couvrant les frais de voyage et de séjour des participants à la réunion ainsi que les dépenses liées au service de cette réunion. Il est proposé que les coûts de cette réunion d'experts soient financés par des économies de coûts identifiées dans les crédits prévus pour les réunions sectorielles dans le programme et budget 2002-03.
3. *La commission voudra sans doute recommander au Conseil d'administration, si celui-ci décide d'approuver la composition proposée de la réunion d'experts sur les normes du travail dans le secteur de la pêche, que le coût de cette réunion estimé à 85 000 dollars soit financé par des économies de coûts identifiées dans les crédits prévus pour les réunions sectorielles dans la partie I du programme et budget 2002-03.*

Genève, le 25 septembre 2002.

Point appelant une décision: paragraphe 3.

¹ Document GB.284/Inf.1.